EMAS
LÉ KOKLAYA
ÉQUIPE MOBILE D'APPUI À LA SCOLARISATION
GUADELOUPE ET SES ILES

Procédure de déclenchement

Education Nationale

- Identification des besoins /recueil et sélection des demandes relevant de l'EMAS
- Complétude de la fiche de saisine par le chef d'établissement, ou l'IEN
- l'enseignant référent émet un avis
- Envoi de la fiche de saisine et éléments du LPI au coordonnateur(-trice) EMAS à l'adresse mail dédiée

Commission EMAS

- Analyse les éléments de la saisine
- Valide l'intervention EMAS
  - No → Information à L'enseignant référent → Information au demandeur
  - OUI → Elabore les réponses à porter, les moyens à mobiliser, et programmation des actions
- Coordonnateur(-trice) : consigne les propositions dans la fiche de liaison → Information au demandeur

EMAS

- Mise en application de l'intervention
- Accompagnement individuel
- Préconisations
- Sensibilisation/ Formation collective
- Evaluation de la prestation